

Conditions de réservation et règlement

Réservation :

La réservation ne sera effective qu'après :

- accord du camping
- retour du contrat dûment rempli, signé et daté
- versement de 35% du montant de la réservation

Le solde de la location doit être impérativement versé 30 jours avant l'arrivée.

Les réservations sont nominatives et non cessibles.

En cas de retard d'arrivée, le camping doit être averti ; la non présentation le jour prévu est considérée comme une annulation du contrat ; de ce fait la location ou l'emplacement devient disponible dès le lendemain.

Annulation de la location :

- si moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée ou non présentation le jour de l'arrivée, aucun remboursement
- dans les autres cas, l'acompte ne sera pas remboursé

Cautions :

Pour les locations et le respect du règlement intérieur :

- 1ère caution d'un montant de 350 € pour le matériel et le respect du règlement intérieur, entre autre la tranquillité d'autrui. Cette caution est restituée 30 jours après votre départ si aucune casse, détérioration ou manque.
- 2ème caution de 45 € pour le ménage de fin de séjour si la location n'est pas rendue en parfait état de propreté.

Locations :

Les locations s'effectuent du samedi au samedi en haute saison du 1er au 20 août.

Les arrivées ont lieu à partir de 14h jusqu'à 20h. Les départs ont lieu avant 12h.

Rappel : les draps, oreillers, taies d'oreillers, linge de maison, et produits ménager ne sont pas fournis. Possibilité d'acheter sur place des protèges matelas jetables.

Pour les emplacements nus (tente, caravane, camping-car), les arrivées se font après 12h et les départs avant 12h.

Les animaux :

- sont acceptés gratuitement
- doivent avoir leur carnet de vaccination à jour obligatoirement
- ne doivent jamais être laissés en liberté ni seuls dans le camping ou le logement

Chers clients, ces précisions devront être lues et signées avant votre séjour pour éviter toute équivoque.

Date et signature précédée de la mention « lu et approuvé »



Camping d'Aleth***

56380 Saint-Malo de Beignon
Tél. : 06.78.96.10.62
www.camping-aleth.com
E-mail : contact@camping-aleth.com

**Ne pas oublier d'apporter
vos draps, oreillers, taies
d'oreiller, linge de maison**

Camping ouvert à l'année

CONTRAT DE LOCATION A COMPLETER ET A RETOURNER POUR LA RESERVATION (sous 10 jours)

Je soussigné Mme, Mlle, M. Prénom
demeurant (adresse complète)
.....
N° de téléphone (obligatoire) E-mail :

Désire louer :

- Cabane Pionnier (sans cuisine)
- Cabane Trappeur (avec cuisine)
- Chalet
- Caravane
- Bungalow toile
- Emplacement
- Double Tipi

POUR LA PERIODE DU **AU** (SOIT NUIT(S))

Heure d'arrivée approximative (à partir de 14 h)

COMPOSITION DE LA FAMILLE

NOM	PRENOM	AGE

CONDITIONS DE REGLEMENT :

À la réservation : 1/4 du prix du séjour, le solde 30 jours avant l'arrivée (si chèque) et une caution de 350 € par location. En cas de retard supérieur à 1 jour et si le client n'a pas prévenu, le camping pourra disposer de la location et le règlement reçu lui sera acquis.

Arrhes versées : euros (pour les chèques, libeller à l'ordre du Camping d'Aleth)

ANIMAUX :

Animaux acceptés sauf 1ère et 2ème catégories. Carnet de vaccination à jour. Gratuit.

Aucun animal ne devra rester enfermé dans la location

Par la présente réservation, j'accepte les dispositions stipulées, ainsi que les conditions générales de location au verso.

A Le
(Signature précédée de la mention « lu et approuvé »)

Comment avez vous choisi notre camping ?

- Office de tourisme
- Guides : lequel :
- Sur recommandation
- Déjà venu
- Internet

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

En juillet et août, les locations s'effectuent du samedi au samedi. **L'arrivée se fait entre 14 h et 20 h.** Toute arrivée avant la date prévue expose le vacancier à ne pouvoir occuper l'installation retenue.

Une caution de 350 € par location sera déposée à la réception et vous sera restituée par courrier dans un délai d'un mois sous déduction des détériorations constatées ou des ustensiles ou matériels manquants, et si votre locatif est prêt à être reloué immédiatement (nettoyage final effectué, vaisselle et réfrigérateur propres).

Chaque locataire est tenu de respecter le règlement intérieur du camping.

Nous ne pourrions être en aucun cas tenu responsable des pertes d'objets personnels, vols, blessures ou dommages pouvant être survenus aux vacanciers ou à leurs biens pendant leur séjour.

Les locations seront conservées 24 heures après la date d'arrivée prévue. Passé ce délai, l'emplacement cesse d'être retenu et la somme versée reste acquise au camping. Aucun séjour réduit ou annulé du fait du campeur, quelqu'en soit la raison ne sera remboursé.

Départ de la location, le samedi à partir de 9 h et avant 11 h. La caution sera restituée par courrier sous 1 mois.

Si le ménage doit être fait par nos soins, il sera facturé 45 €.

L'accès au camping est réservé à notre seule clientèle. Un contrôle pourra être effectué à tout moment.

Les visiteurs doivent stationner sur le parking et se présenter à l'accueil.

Le parc est ouvert de 8 h 30 à 22 h 30. Après 22 h 30, les véhicules devront être stationnés sur le parking.

La vitesse à l'intérieur du camping est limitée à 10 km/h.

Les chiens et autres animaux ne doivent pas être laissés enfermés dans la location en l'absence de leur maître. Ils doivent être tenus en laisse et être sortis du terrain pour les besoins (sinon ramasser les excréments).

Les locations sont nominatives, et ne pourront en aucun cas être sous-louées sans l'accord express de la direction du camping.

Pour les règlements en chèques-vacances, ne pas détacher les talons supérieurs, sans quoi le camping ne pourra accepter votre règlement.